

Conseil Municipal 04 Septembre 2009

- 1° Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement SIA3V, année 2008.
- 2° Rapport annuel d'activités du Syndicat des Eaux de Barst, année 2008.
- 3° Rapport annuel au fil de l'Eau avec le syndicat de la Nied Allemande SIANA, année 2008.
- 4° Rapport annuel d'activités du SIVCOM, année 2008
- 5° Rapport annuel d'activités du SIE, année 2008
- 6° Retrait de la commune de Barst du Syndicat ACBHL.
- 7° Travaux rue de l'Eglise
- 8° Indemnités de sinistre
- 9° Journée « Nettoyons la nature »
- 10° Bilan « job d'été 2009 »
- 11° Divers

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 SEPTEMBRE 2009.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures 00 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents :

M. DERU Claude – Mme DE GOBBI Sarah – M. SENSER Gérard – M. MONTALBANO Jean-Pierre
Melle WEINACKER Angèle – M. GERARD Michel – Melle PICQ Anne-Louise – M. BIEGEL Fernand
M. MULLER Serge – M. CLAMME André – M. PENNERAD Pascal

Absents excusés : M. MATZ Jean-Pierre- Mme TALAGA Joëlle - Mme MULLER Mireille

Procuration : Mme TALAGA Joëlle donne procuration à M. DERU Claude

Secrétaire de séance : Mme THIEL Marie Noëlle

1° Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement SIA3V, année 2008.

En application au décret n° 95-635 du 06 mai 1995 qui fait obligation aux communes de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement. Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2008 comprenant les indicateurs techniques et financiers du SIA3V.

2° Rapport annuel d'activités du Syndicat des Eaux de Barst, année 2008.

En application au décret n° 95-635 du 06 mai 1995 qui fait obligation aux communes de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2008 comprenant les indicateurs techniques et financiers du S.I.E.B.

3° Rapport annuel au fil de l'Eau avec le syndicat de la Nied Allemande SIANA, année 2008.

En application et conformément aux termes de l'article L 5211-39 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités du SIANA 2008 « au fil de l'eau avec le Syndicat de la Nied Allemande ».

4° Rapport annuel d'activités du SIVCOM, année 2008

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 complétée par le décret du 11 mai 2000, qui fait obligation aux communes de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel d'activités liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers. Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2008 comprenant les indicateurs techniques et financiers du SIVCOM.

5° Rapport annuel d'activités du SIZÉ, année 2008

En application au décret du 11 mai 2000 n° 2000-404 relatif à la gestion des déchets le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel 2008 concernant le fonctionnement de la déchetterie de Valmont.

6° Retrait de la commune de Barst du Syndicat ACBHL.

Monsieur le Maire expose

Par délibération en date du 27 juin 2008, la commune de BARST a manifesté son intention de se retirer du Syndicat Intercommunal de l'ACBHL.

Le Syndicat Intercommunal pour l'Action Culturelle du Bassin Houiller Lorrain a émis un avis défavorable en date du 23/04/2009 quant au retrait de la Commune de BARST.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal conforte la décision du Comité Syndical ACBHL de ne pas donner une suite favorable à la requête de la commune de BARST.

7° Travaux rue de l'Eglise

Recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière.

Entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par M. le Président du Conseil Général, relative à la subvention accordée pour l'aménagement d'un carrefour surélevé rue de l'Eglise

| DEPENSE SUBVENTIONNABLE | TAUX | MONTANT DE LA SUBVENTION |
|-------------------------|------|--------------------------|
| 6334.00 € HT | 30% | 1900.00 € |

Délibère comme suit :

- s'engage à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour un montant de 1900.00 €.
- le solde pris sur les fonds propres de la commune soit 4 434.00 €
- s'engage à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

8° Indemnités de sinistre

Des dommages subis lors du vol avec effraction survenu le 08 et 09 mars 2005 dans notre foyer communal. Le tribunal a alloué à la commune une somme de 1375.44 Euros correspondant à son préjudice.

Maître Engler du barreau de Sarreguemines nous a fait parvenir un chèque de 161.56 Euros qui représente le solde sur le coût du préjudice.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte l'indemnité de sinistre telle que proposée.

9° Journée « Nettoyons la nature »

La Commune a décidé de renouveler l'opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec les centres E. Leclerc, afin d'agir concrètement pour l'environnement. Cette opération aura lieu le samedi 26 septembre 2009.

10° Bilan « job d'été 2009 »

15 Jeunes ont été embauchés, et ont réalisé de nombreux travaux dans la commune.

- Entretien des abris bus
- Tonte des espaces verts
- Travaux de peinture
- Nettoyage
- Informatisation de la base de la bibliothèque de l'école maternelle

Le bilan financier est le suivant :

Achat de matériel : 2 025.97 €
Salaire : 4 721.40 €
Charges patronales : 2 359.95 €

Un Bilan positif pour cette première expérience avec les jeunes de notre commune.

11° Divers

- remboursement de la 1^{ère} partie de la ligne de crédit de 100 000 € soit 50 000 € au 1^{er} décembre 2009 et 50 000 € en 2010.
- Attribution de la subvention du Sénateur J-M Todeschini pour le matériel informatique et le matériel pour les espaces verts de 49.9% soit 2 679 €.
- Attribution d'une subvention du Député A. Wojciechowski pour la réfection rue de la Nied de 4 000 €.
- Suite à la visite de la commission de sécurité une 1^{er} tranche de travaux a été réalisée (les rideaux de la Mairie et du foyer ont été modifiés).
- Chemin de randonnées (CCPN compétences) des travaux ont été engagés.
- Eclairage public suite à la défaillance des lampadaires rue principale, rue de la nied, et des vergers, le fournisseur BG Lum s'engage à remplacer le matériel défectueux sur tous les lampadaires.
- Réunion avec M. Braussen mercredi 09 septembre à 16h en mairie pour l'aménagement du nouveau plan forestier.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER Le 07 septembre 2009

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques